

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT 706-18

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 706-18

Règlement numéro 706-18 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 706 afin d'inclure les activités récréatives de type intensif à la liste des fonctions complémentaires de l'affectation « Agricole – industrielle » sur le lot 6 224 271 du cadastre officiel du Québec

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Que le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2026, a adopté le premier projet de règlement 706-18 qui porte le titre mentionné ci-dessus.
2. Qu'une assemblée de consultation aura lieu le **22 juin 2026 à 19 h** en la salle du conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes. Au cours de cette assemblée publique, le maire et la greffière des Services juridiques et greffe expliqueront ce projet de règlement, énonceront les conséquences de son adoption et entendront les personnes désirant s'exprimer à ce sujet.

3. **Objet et secteur visé par ce projet de résolution :**

Amender le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 706 afin d'y ajouter, pour l'affectation « Agricole – industrielle », la fonction complémentaire d'activité récréative de type intensif sur le lot 6 224 271 uniquement.

Article 7.2.13 :

Ajouter les activités récréatives intensives à la liste des usages complémentaires autorisés dans l'affectation « Agricole – industrielle », et en permettre l'exercice spécifiquement sur le lot 6 224 271 du cadastre officiel du Québec.

Donné à Varennes, ce 2 juin 2026.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,



Mylène Rioux, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

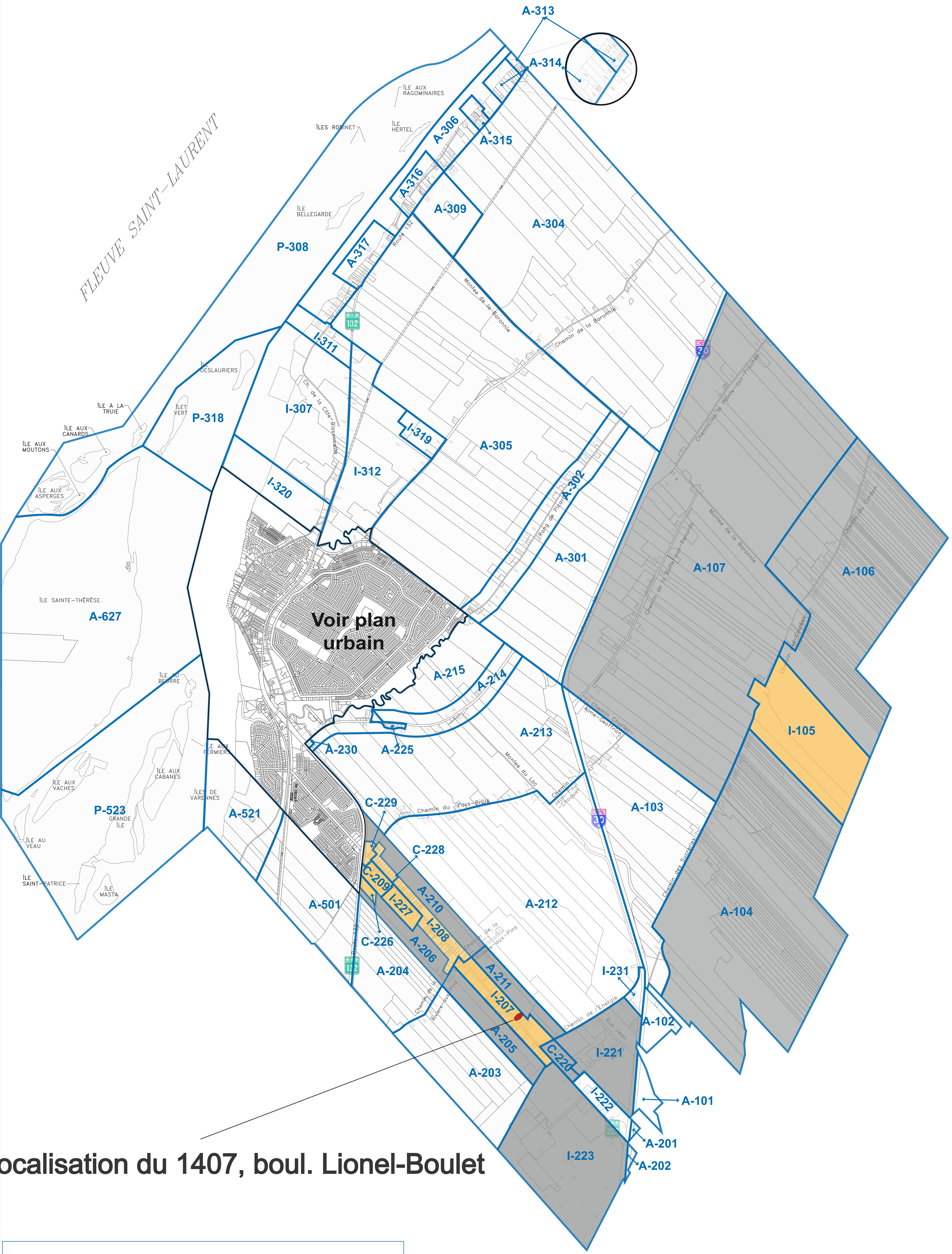
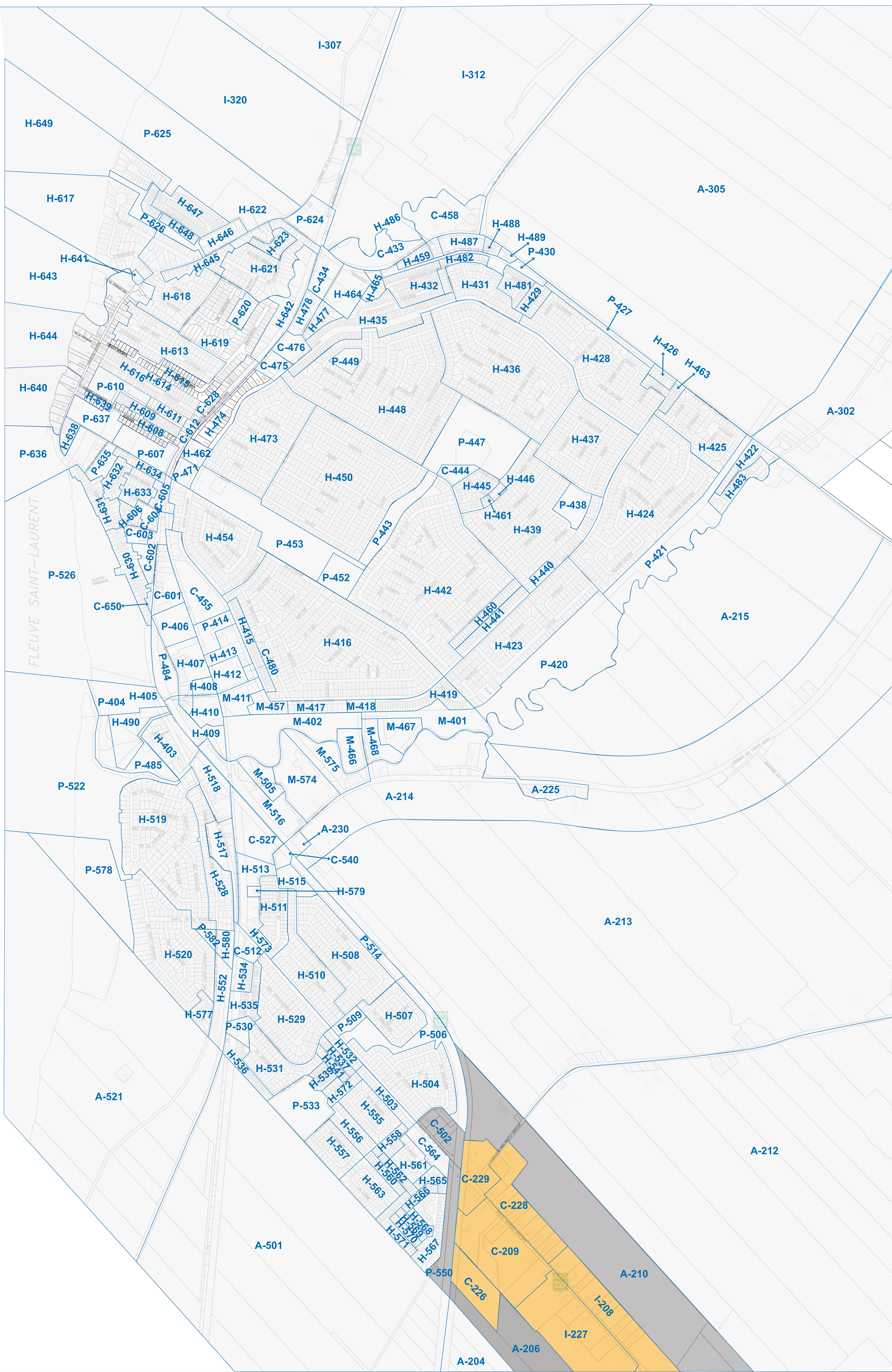
Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 2 juin 2026 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 2 juin 2026.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,



Mylène Rioux, OMA



Localisation du 1407, boul. Lionel-Boulet



VARENNES

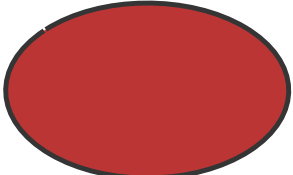
Demande de modification du règlement relatif
au plan d'urbanisme numéro 706-18



Zones concernées



Zones contiguës



Terrain visé par la demande

Juin 2026